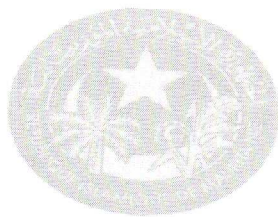


Annexe : TDR

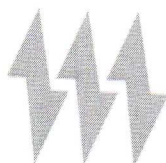
12 8 27

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
(Groupe SOMELEC)



Projet « Mauritania Transmission Corridor »
Du « West Africa Regional Electricity Markets Program-Phase 1 »
(WA-REMP)

UNITE DE GESTION DU PROJET
UGP-REMP

Termes de Référence pour le Recrutement d'un Expert
En Développement Social et Genre pour l'UGP

AVRIL 2025

I- CONTEXTE

1. Introduction Générale

La Mauritanie est un pays aride d'Afrique de l'Ouest, avec un ensemble complexe de défis de développement. Sa population de 4,927 millions d'habitants (ANSADE 2023) a augmenté de 3,1% par an depuis 2013.

Malgré une décennie de croissance, un des défis majeurs pour la Mauritanie est la diversification dans les secteurs créateurs d'emplois. La détérioration de l'économie mondiale en 2020 due à la pandémie de COVID-19 a entraîné une contraction du PIB réel de la Mauritanie de 3,6% en 2020, après une croissance de 5,9% en 2019. La croissance économique a été principalement tirée par l'industrie extractive et minière, la pêche et le secteur de la construction. Les moteurs sous-jacents de la croissance ont été l'augmentation des prix du fer, de l'or et du cuivre sur les marchés internationaux, ainsi que d'importants investissements gouvernementaux dans les infrastructures publiques. Les exportations mauritaniennes sont largement dominées par les industries extractives (53%) et la pêche (45%), des secteurs qui ne sont pas encore enclins à la création d'emplois importants.

Le gouvernement a fait de la diversification économique et du développement régional des priorités pour favoriser la création d'emplois. Pour répondre au défi de la pauvreté et soutenir le développement économique du pays, actuellement principalement concentré à Nouakchott, Nouadhibou et autour des quelques mines, le gouvernement promeut un programme de développement régional.

Pour relever ces défis, le Gouvernement a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP), qui comprend pour le secteur de l'énergie un ambitieux programme d'électrification de l'ensemble des localités urbaines et rurales à l'horizon 2030. La stratégie s'articule autour des trois piliers suivants :

- Favoriser une croissance plus élevée, durable et inclusive créatrice d'emplois dans les secteurs qui présentent un potentiel élevé pour l'emploi tels que l'agriculture, les activités pastorales et la pêche. L'objectif est d'améliorer les infrastructures publiques, de promouvoir le développement du secteur privé en améliorant le climat des affaires, de développer les partenariats public-privé, d'élargir l'accès des petites et moyennes entreprises aux services financiers et de favoriser l'investissement direct étranger ;
- Développer le capital humain et améliorer l'accès aux services sociaux de base, en visant en priorité l'accès et la qualité de l'éducation, la formation professionnelle et la santé ;



- Renforcer de la gouvernance. À ce titre, une nouvelle loi organique des finances renforcera la transparence et la responsabilisation.

2. Contexte Sectoriel

La stratégie d'électrification en Mauritanie est définie dans la SCAPP avec pour objectifs sectoriels : (i) le développement de nouvelles capacités de production à partir des ressources nationales, dont le gaz naturel ; (ii) l'extension du réseau de transport et l'interconnexion avec les pays voisins ; (iii) l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et (iv) la mise en œuvre des solutions hors réseau dans les zones rurales reculées.

La Société Mauritanienne d'Electricité (GROUPE SOMELEC) intervient sur l'ensemble des segments d'activités de l'électricité, à savoir la Production, le Transport, la Distribution et la Commercialisation. Le secteur de l'électricité en Mauritanie a bénéficié d'investissements importants dans les infrastructures électriques, en particulier dans les systèmes de production et de transport, avec une part croissante d'énergies renouvelables. La puissance installée totale en 2020, au niveau de la SOMELEC est de 518 MW, dont 327 MW sont disponibles. La production d'énergie renouvelable comprend (i) une centrale éolienne de 30 MW à Nouakchott (2017), (ii) deux centrales solaires de 15 MWc et 50 MWc à Nouakchott mises en service respectivement en 2013 et 2017, (iii) une centrale éolienne de 100 MW mise en service en 2023 à Boulénouar et (iv) les parts de la Mauritanie dans la centrale hydroélectrique de Manantali (30 MW), la centrale hydroélectrique de Felou (18 MW) et 47 MW qui représentent la quote-part de la centrale de Gouina. La Mauritanie a réalisé un important programme de construction de réseau de transport de l'énergie électrique visant à desservir les grands centres nationaux de consommation notamment les lignes HT Nouakchott - Nouadhibou, la ligne Sélibabi - Mbout et la ligne 225 kV Nouakchott-Keur Per et des autres sont en cours d'exécution, Nouakchott - Zouerate, et à créer et/ou à consolider les interconnexions avec les pays limitrophes (et Nouakchott - Néma avec dérivation vers Kayes).

3. Contexte du Projet

Actuellement, la part de la population ayant accès à l'électricité est estimée à 54,6%. Derrière ce chiffre se cache une importante disparité entre le taux d'accès à l'électricité en milieu rural, estimé à moins de 10%, et le taux d'accès en milieu urbain, estimé à 91%. Le gouvernement de la Mauritanie vise à atteindre une couverture universelle dans les localités urbaines en 2027 et à doubler le taux d'accès en milieu rural par rapport à la situation en 2019. Pour 2030, l'objectif est l'accès universel au service public d'électricité.

Dans le cadre de la stratégie nationale d'électrification, il a été identifié les options d'électrification les moins coûteuses et qui explore la planification des investissements pour atteindre cet objectif d'électrification universel en Mauritanie. Pour atteindre l'accès universel au service public d'électricité, il faut électrifier plus de 2 000 localités à l'horizon 2030. Le secteur de l'électricité en Mauritanie est en pleine phase de transition, de nombreux projets de développements des réseaux et de nouvelles sources de production d'énergies sont en cours de développement. Le réseau moyenne tension se développe principalement au sud du pays, où vit la majorité de la population rurale. Des axes de transport d'électricité haute tension sont en développement pour connecter les centres de consommation au Nord du pays au réseau interconnecté. La dorsale Ouest -Est est en cours de développement.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale afin de couvrir le coût de réalisation d'une partie du projet de la ligne Haute Tension 225 kV Nouakchott - Néma et l'électrification rurale ainsi que la valorisation des énergies renouvelables (REMP). Qui s'inscrit dans le cadre Projet d'Interconnexion Électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées (PIEMM).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet REMP, la SOMELEC envisage de recruter un ensemble d'experts dont un Spécialiste en Développement Social et Genre. Dans ce cadre, la Banque mondiale a accordé au Gouvernement de la Mauritanie une avance de préparation du Projet Mauritania Transmission Corridor (REMP).

Les présents termes de références sont pour le recrutement d'un Spécialiste en Développement Social et Genre.

II. Mission et profil d'unExpert en Développement Social et Genre :

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet, l'Expert(e) en développement social et genre travaillera et s'acquittera de ses tâches conformément aux prescriptions sises dans son contrat et notamment le renforcement du projet.

A) Missions

Les missions suivantes seront confiées au Spécialiste en Développement Social et Genre :

1. Intégrer les aspects de fragilité et résilience dans toutes les activités du Projet.
2. Intégrer les aspects de genre et d'autonomisation des femmes dans toutes les activités du Projet.

3. Collaborer à la mise en œuvre et suivi des dimensions de genre des sauvegardes environnementales et sociales du projet.
4. Contribuer à la performance de la gestion du programme.

Spécifiquement :

(1) Intégrer les aspects de fragilité et résilience, de genre et d'autonomisation des femmes dans toutes les activités du Projet :

- Coordonner et appuyer la mise en œuvre du Plan d'Action de Genre (PAG) du Projet suivant la catégorie genre attribuée au projet, en étroite concertation avec les partenaires, selon leurs prérogatives et responsabilités respectives ;
- Élaborer des notes conceptuelles d'encadrement et/ou Termes de Référence relatifs aux activités de fragilité, résilience du projet ;
- Élaborer des notes conceptuelles d'encadrement et/ou Termes de Référence relatifs aux activités de genre du projet ;
- Assurer l'alignement des approches proposés aux politiques nationales de genre et de la Banque Mondiale ;
- Veiller à la prise en compte de l'approche participative et du genre ;
- Veiller à la prise en compte des aspects liés à la fragilité et à la résilience ;
- Opérationnaliser le volet d'autonomisation des groupements de femmes et de jeunes du projet, notamment la :
 - Définition de la méthodologie du diagnostic des besoins, en prévoyant les partenariats et recrutement locaux nécessaires pour sa mise en œuvre ;
 - Selon la méthodologie et outils définis, identifier et caractériser les groupements socioéconomiques existant dans chaque site du projet ;
 - Proposer des critères de sélection des groupements bénéficiaires (composante formation ; composante équipement) ;
 - Préciser les besoins de renforcement des capacités des groupements/coopératives bénéficiaires en vue d'améliorer la durabilité et l'échelle de leurs activités génératrices de revenus (capacités organisationnelles, entrepreneuriales, gestion, techniques, sociales - leadership, VBG, santé, et l'alphabétisation fonctionnelle, etc.), y compris les besoins associés à l'utilisation, manutention, petites réparations, gestion des équipements pour les groupements/coopératives qui seront sélectionnés comme bénéficiaires ;
 - Élaborer un plan de renforcement des capacités pour chaque localité et les modalités de mise en œuvre (bénéficiaires, domaines, modules, formation de formateurs, modalités d'accompagnement, budget, etc.).
 - En collaboration avec le(a) spécialiste de S&E de l'UGP, définir des indicateurs pour le volet d'autonomisation des femmes et jeunes, établir une situation de départ, et les modalités de suivi des indicateurs retenus pour mesurer les progrès dans ce volet.

- Mettre en œuvre par le biais de prestataires le plan de structuration et dynamisation des groupements des femmes et de jeunes et les accompagner (y compris les besoins de formation associés à l'installation des équipements).
- Établir des contacts et synergies avec les partenaires qui interviennent dans les zones concernées - institutions, ONGs, projets, et mise en réseaux des groupements de femmes et de jeunes pour des appuis non contemplés par le projet.
- Définir des stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes et des jeunes dans tous les organes de concertation du projet et dans le secteur de l'énergie.
- Suivre la mise en œuvre des activités du PAG et liées à l'appui et à l'autonomisation des femmes et des jeunes du projet.
- Relever les impacts genre du projet et en particulier du volet d'autonomisation des groupements de femmes et de jeunes du projet.
- Relever les impacts (avec une analyse chiffrée) du projet sur la fragilité et la résilience des communautés et des personnes bénéficiaires.

(2) Collaborer à la mise en œuvre et suivi des dimensions de genre des sauvegardes environnementales et sociales du projet :

En appui à la cellule de sauvegardes environnementales et sociales de l'UGP et ses spécialistes, contribuer de forme concertée aux suivantes tâches :

- Appuyer la formation et le renforcement des capacités des différents acteurs et communautés dans la prise en compte des aspects liés à la fragilité et à la résilience et qui sont associés aux activités du projet.
- Appuyer le suivi de la prise en compte par tous les prestataires de toutes les actions qui doivent concourir à la prévention des VBG et EASH.
- Appuyer la mise en œuvre des mesures de mitigation et de promotion du genre prévues dans les différents instruments de sauvegardes du projet.
- Appuyer la mise en place d'un volet spécifique VBG au titre du mécanisme de gestion des plaintes.
- Appuyer la formation des membres des organes du mécanisme sur les aspects genre
- Appuyer le renforcement des capacités des différents acteurs et communautés récipiendaires dans la prise en compte des aspects VBG/EASH/VCE associés aux activités du projet.

(3) Contribuer à la performance de la gestion du programme :

- Appuyer de façon transversale le personnel de l'UGP et les partenaires d'exécution sur les politiques et pratiques sensibles au genre et aux questions sociales dans la mise en œuvre des interventions du projet.
- Préparer et socialiser toutes les procédures et outils de gestion genre.

- Identifier les besoins et assurer ou contribuer au renforcement des capacités des différentes parties prenantes dans la prise en compte de la dimension genre et résilience dans les activités du projet.
- Participer aux réunions d'équipe et veiller à la prise en compte du genre et de résilience dans tout le processus de mise en œuvre des activités du projet.
- Contribuer à l'insertion des questions de genre et de fragilité et résilience dans les Termes de Référence des différentes prestations prévues par le projet.
- Suivre l'évolution des indicateurs du projet en veillant à la collecte de données désagrégées par sexe et en réalisant des analyses genre.
- Suivre l'évolution des indicateurs du projet en tenant compte de la fragilité et de la résilience.
- S'assurer de la qualité en relation au genre des rapports des prestataires.
- Élaborer et soumettre les rapports d'exécution du projet sur le volet genre ; fragilité et résilience, afin qu'ils soient pris en compte dans les rapports d'activités périodiques du projet.
- Vérifier, en concertation avec le RAF, le niveau d'évolution des budgets alloués à la promotion du genre ; et à la résilience
- Assurer la communication et la capitalisation des informations et bonnes pratiques sur le genre ; la fragilité et la résilience dans le cadre du projet.
- Exécuter toute autre tâche ou mission qui pourrait lui être confiée dans le cadre de ses fonctions par le Coordonnateur.

B) Profil de l'expert de développement social et genre

L'expert devra présenter une solide expérience sur les questions de genre, en particulier en approche d'égalité de genre et d'autonomisation économique des femmes, de même de développement social

- ✓ Ne pas être âgé de plus de 62 ans à la date de 31 décembre 2025 ;
- ✓ Niveau Bac +4 ou 5 avec diplôme en développement social, genre, sociologie ou autres sciences sociales, économiques ou similaires ;
- ✓ Avoir au moins 5 ans d'expérience avérée sur les questions de genre, d'autonomisation des femmes, entrepreneuriat, renforcement socioéconomiques des groupements /coopératives ;
- ✓ Avoir une solide expérience de travail dans le contexte de pays en développement ; en particulier en Afrique ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du contexte de la Mauritanie,
- ✓ Une bonne compréhension des questions de fragilité et de résilience ;

- ✓ Expérience avérée en approches participatives en vue de mobiliser toutes les parties prenantes du projet dans la mise en œuvre en fonction de leurs prérogatives et responsabilités respectives ;
- ✓ Avoir une compréhension avérée des questions de genre nationales et une connaissance pratique du monde rural ;
- ✓ Avoir de l'expérience en matière de prévention et réponse aux VBG/EAHS, serait un atout ;
- ✓ Avoir au moins une expérience similaire dans un projet du secteur de l'Énergie, soit en tant que Consultant principal ou simplement en tant que membre de l'équipe de consultants, serait un atout ;
- ✓ Avoir une expérience de travail dans les institutions internationales
- ✓ Être familier avec le travail d'équipe, sur des tâches complexes et avec différents groupes d'acteurs ;
- ✓ Avoir une maîtrise du français (oral et écrit) et de l'arabe (+les connaissances des langues nationales seraient un atout).

III. Obligation de l'administration de SOMELEC

Le personnel recruté aura à sa disposition tous les documents et logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Il lui sera proposé un contrat pour une durée d'un an renouvelable suite à une évaluation annuelle des performances après une période probatoire de trois (3) mois au cours de la première année.

IV. Lieu et durée de la mission

Le personnel sera basé à Nouakchott, avec des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet ou au besoin dans d'autres lieux en relation avec l'exécution du projet.

V. Grille d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Pour l'expérience spécifique, seules les missions pour lesquelles le consultant a fourni une attestation de bonne exécution délivrées par l'employeur seront prises en compte, cependant, il est demandé au candidat de fournir les coordonnées des établissements ou personnes physiques ou morales avec qui il avait travaillé pour des fins de vérifications.

Désignation	Note
1. Qualifications générales (Diplômes et expériences générales) - Niveau académique bac+5 = 5 pts ; - Expériences générales : +0 si n inférieur à 5ans ; +10 pts si n égal 5 ans, +1 pts par chaque année additionnelle à partir de 6 ^{ième} année jusqu'à un point max de 10 pts pour l'expérience générale	20 points
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer (8 pts par année d'expérience d'Expert en Genre et développement social dans une entité jusqu'à cinq ans max et 2 points par année d'expérience à partir de la sixième année jusqu'à la dixième année) Chaque année effectuée en tant que Expert en Genre et développement social dans un projet de développement financé par une institution financière de développement donne 2 pts additionnels jusqu'à un maximum de 5 ans.	50 points 10 points
Avoir travaillé en Mauritanie avec des institutions internationales ou avec l'administration publique mauritanienne	7 points
Maitrise de l'outil informatique	5 points
Maitrise de la langue française	5 points
Maitrise de la langue arabe	3 point
Total	100 points